

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	M. E. Dujardin
Date :	04.03.2020
Adressée à :	Bourgmestre

Sujet : Gradins de la piscine de WSP

REPONSE

Monsieur Dujardin,

En réponse à votre demande de renseignement concernant les gradins de la piscine du centre sportif, je peux vous confirmer que les gradins sont conformes par rapport aux normes en matière d'évacuation et d'accessibilité aux PMR. La fédération francophone belge de natation (F.F.B.N.) homologue la piscine au niveau du bac (longueur (avec ou sans chronométrage), largeurs des couloirs, plots de départs, ancrage des drapeaux, ligne de faux de départs, ...). Les gradins n'en font pas partie.

Par contre, dans le cas de l'organisation des Championnats de Belgique ou championnats internationaux, les fédérations nationales ou internationales exigent une certaine capacité des gradins. Concernant la piscine de notre centre sportif, nous ne recevons aucune compétition nationale ou internationale.

Nos récents investissements ont été orientés vers l'amélioration du confort des utilisateurs (détection anti noyade, cabines vestiaires, casiers, éclairage piscine, ventilation vestiaire, extension baby pool, remplacement de la chaufferie...).

Cordialement.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le

Le Bourgmestre,

